

<p><b>COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL 07 Avril 2016</b></p>
--

L'an deux mille seize, le sept avril à 18h30 le Conseil Municipal de la Commune du BARP dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Madame Christiane DORNON, Maire.

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27**

**Date de convocation : 01.04.16**

**PRESENTS** : DORNON Christiane, BABIN Pascal, GIOFFRE Martine, LALUQUE Nathalie, DARRIET Yves, PORTAFAX Sonia, CAZORLA Marie-Christine, MANUAUD Jean-Louis, AGUEDO Anne, DONNART Philippe, MELCHY Benoît, PELERIN Isabelle, SERE Emmanuel, LANNELONGUE Thierry, REBIFFE Martine, KERLAU Franck, TRIBOY Marie-Josée, MAINGUY Laurent.

**Absents avec procuration** : SARRAZIN Blandine à DORNON Christiane, MARION Nicolas à PORTAFAX Sonia, BOURVON Gérard à DARRIET Yves, DULIN Véronique à LANNELONGUE Thierry, POUHEY-PIN Lionel à TRIBOY Marie-Josée.

**Absents** : ROCHERIEUX Julien, BLANCHARD Géraldine, CHOLLET Nelly, BARDET Sébastien.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : AGUEDO Anne

---

**N°17a - Vote du Budget Primitif : Budget PRINCIPAL**

**Vu** la commission Affaires financières, administration générale et marchés publics qui s'est réunie en date du 30 Mars 2016,

**Vu** les objectifs affichés par Madame Le Maire et repris par le rapporteur Pascal BABIN dans la présentation détaillée du budget principal,

*Le conseil municipal  
est appelé*

- à adopter le budget primitif 2016 qui s'équilibre comme suit :

## Section de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2016
FD 011	Charges à caractère général	1 360 786,00 €
FD 012	Charges de personnel et frais assimilés	3 160 501,00 €
FD 022	Dépenses imprévues	4 983,31 €
FD 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	149 163,00 €
FD 65	Autres charges de gestion courante	293 815,00 €
FD 66	Charges financières	118 058,69 €
FD 67	Charges exceptionnelles	600,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>5 087 907,00 €</b>
FR 002	Résultat reporté ou anticipé	4 664,64 €
FR 013	Atténuations de charges	140 000,00 €
FR 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	9 322,00 €
FR 70	Produits des services, du domaine et ventes divers	564 481,00 €
FR 73	Impôts et taxes	2 648 054,00 €
FR 74	Dotations et participations	1 677 678,00 €
FR 75	Autres produits de gestion courante	36 100,00 €
FR 77	Produits exceptionnels	7 607,36 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>5 087 907,00 €</b>

## Section d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2016
ID 020	Dépenses imprévues	4 500,00 €
ID 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	9 322,00 €
ID 041	Opérations patrimoniales	0,00 €
ID 16	Emprunts et dettes assimilées	236 430,69 €
ID 20	Immobilisations incorporelles	64 104,00 €
ID 21	Immobilisations corporelles	929 269,28 €
ID 23	Immobilisations en cours	258 655,03 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 502 281,00 €</b>
IR 001	Résultat reporté ou anticipé	364 592,50 €
IR 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	149 163,00 €
IR 041	Opérations patrimoniales	0,00 €
IR 10	Dotations, fonds divers et réserves	270 000,00 €
IR 13	Subventions d'investissement	157 126,21 €
IR 16	Emprunts et dettes assimilées	561 399,29 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 502 281,00 €</b>

*Après en avoir délibéré le conseil municipal à la majorité des membres présents et représentés approuve la présente délibération par :*

Nombre de voix : **16 POUR**  
Nombre de voix : **4 CONTRE** (Thierry Lannelongue + procuration,  
Martine Rebiffé, Franck Kerlau)  
Nombre de voix : **3 ABSTENTIONS** (Marie-Josée Triboy +  
procuration, Laurent Mainguy)

## N°17b - Vote du Budget Primitif : Budget FORET

Vu la commission Affaires financières, administration générale et marchés publics qui s'est réunie en date du 30 Mars 2016,

Vu les objectifs affichés par Madame Le Maire et repris par le rapporteur Pascal BABIN dans la présentation détaillée du budget,

*Le conseil municipal  
est appelé*

- à adopter le budget primitif 2016 qui s'équilibre comme suit :

### Section de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2016
FD 002	Résultat reporté ou anticipé	19 224,48 €
FD 011	Charges à caractère général	30 868,00 €
FD 012	Charges de personnel et frais assimilés	25 985,00 €
FD 022	Dépenses imprévues	200,00 €
FD 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	5 708,52 €
FD 65	Autres charges de gestion courante	3 089,00 €
FD 66	Charges financières	1 680,00 €
FD 67	Charges exceptionnelles	190,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>86 945,00 €</b>
FR 70	Produits des services, du domaine et ventes divers	86 945,00 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>86 945,00 €</b>

### Section d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2016
ID 001	Résultat reporté ou anticipé	1 514,66 €
ID 16	Emprunts et dettes assimilées	6 045,34 €
ID 20	Immobilisations incorporelles	7 176,00 €
ID 21	Immobilisations corporelles	98 166,00 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>112 902,00 €</b>
IR 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	5 708,52 €
IR 13	Subventions d'investissement	47 850,00 €
IR 16	Emprunts et dettes assimilées	59 343,48 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>112 902,00 €</b>

*Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés approuve la présente délibération par :*

Nombre de voix : **23 POUR**

## N°17c - Vote du Budget Primitif : Budget EAU

Vu la commission Affaires financières, administration générale et marchés publics qui s'est réunie en date du 30 Mars 2016,

Vu les objectifs affichés par Madame Le Maire et repris par le rapporteur Pascal BABIN dans la présentation détaillée du budget,

*Le conseil municipal  
est appelé*

- à adopter le budget primitif 2016 qui s'équilibre comme suit :

### Section de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2016
FD 011	Charges à caractère général	15 225,00 €
FD 012	Charges de personnel et frais assimilés	6 932,00 €
FD 022	Dépenses imprévues	2 000,00 €
FD 023	Virement à la section d'investissement	471 632,00 €
FD 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	63 770,01 €
FD 66	Charges financières	28 586,02 €
FD 67	Charges exceptionnelles	1 700,97 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>589 846,00 €</b>
FR 002	Résultat reporté ou anticipé	318 629,33 €
FR 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	11 215,37 €
FR 70	Produits des services, du domaine et ventes divers	260 001,30 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>589 846,00 €</b>

### Section d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2016
ID 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	11 215,37 €
ID 041	Opérations patrimoniales	77 550,74 €
ID 13	Subventions d'investissement	7 389,00 €
ID 16	Emprunts et dettes assimilées	18 670,00 €
ID 21	Immobilisations corporelles	14 526,00 €
ID 23	Immobilisations en cours	1 015 108,89 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 144 460,00 €</b>
IR 001	Résultat reporté ou anticipé	370 248,51 €
IR 021	Virement de la section d'exploitation	471 632,00 €
IR 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	63 770,01 €
IR 041	Opérations patrimoniales	77 550,74 €
IR 13	Subventions d'investissement	83 708,00 €
IR 27	Autres immobilisations financières	77 550,74 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 144 460,00 €</b>

*Après en avoir délibéré le conseil municipal à la majorité des membres présents et représentés approuve la présente délibération par :*

Nombre de voix : 19 POUR  
Nombre de voix : 4 CONTRE (Thierry Lannelongue + procuration,  
Martine Rebiffé, Franck Kerlau)  
Nombre de voix : 0 ABSTENTION

### **N°17d - Vote du Budget Primitif : Budget ASSAINISSEMENT**

**Vu** la commission Affaires financières, administration générale et marchés publics qui s'est réunie en date du 30 Mars 2016,

**Vu** les objectifs affichés par Madame Le Maire et repris par le rapporteur Pascal BABIN dans la présentation détaillée du budget,

*Le conseil municipal  
est appelé*

- à adopter le budget primitif 2016 qui s'équilibre comme suit :

### **Section de fonctionnement**

Chapitre	Libellé	BP 2016
FD 002	Résultat reporté ou anticipé	264 788,73 €
FD 011	Charges à caractère général	39 213,00 €
FD 012	Charges de personnel et frais assimilés	7 118,00 €
FD 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	99 176,00 €
FD 66	Charges financières	44 307,59 €
FD 67	Charges exceptionnelles	1 215,68 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>455 819,00 €</b>
FR 70	Produits des services, du domaine et ventes divers	435 819,00 €
FR 74	Subventions d'exploitation	20 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>455 819,00 €</b>

## Section d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2016
ID 001	Résultat reporté ou anticipé	36 153,83 €
ID 041	Opérations patrimoniales	35 370,00 €
ID 16	Emprunts et dettes assimilées	135 000,17 €
ID 20	Immobilisations incorporelles	17 216,00 €
ID 23	Immobilisations en cours	195 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>418 740,00 €</b>
IR 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	99 176,00 €
IR 041	Opérations patrimoniales	35 370,00 €
IR 16	Emprunts et dettes assimilées	248 824,00 €
IR 27	Autres immobilisations financières	35 370,00 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>418 740,00 €</b>

*Après en avoir délibéré le conseil municipal à la majorité des membres présents et représentés approuve la présente délibération par :*

Nombre de voix : **19 POUR**  
Nombre de voix : **4 CONTRE** (Thierry Lannelongue + procuration,  
Martine Rebiffé, Franck Kerlau)  
Nombre de voix : **0 ABSTENTION**

### N°18 - Fixation des taux de la fiscalité locale

**Vu** l'état de notification des Services Fiscaux n°1259 pour 2016,

**Vu** les objectifs affichés par Madame Le Maire et repris par le rapporteur Pascal BABIN dans la présentation détaillée du budget principal,

**Vu** la commission affaires financières, administration générale et marchés publics qui s'est réunie en date du 30 Mars 2016,

	Bases d'imposition prévisionnelles 2016	Taux 2016 + 2 %	produits BP 2016 + 2 %
taxe d'habitation	5 142 000	23,44	1 205 285 €
taxe foncière (bâti)	3 413 000	26,08	890 110 €
taxe foncière (non bâti)	144 600	55,06	79 617 €

**Total :** 2 175 012 €

*Après en avoir délibéré le conseil municipal à la majorité des membres présents et représentés :*

➤ **VOTE** pour 2016 les taux d'imposition des trois taxes locales directes comme suit :

- Taxe d'habitation :.....	23,44 %
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties :.....	26,08 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties :.....	55,06 %

➤ **FIXE** en conséquence le montant prévisionnel du produit attendu 2016 à **2 175 012 €**

➤ **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'état de notification ainsi que toutes pièces annexes.

Nombre de voix :	<b>16 POUR</b>
Nombre de voix :	<b>5 CONTRE</b> (Thierry Lannelongue + procuration, Martine Rebiffé, Franck Kerlau, Laurent Mainguy)
Nombre de voix :	<b>2 ABSTENTIONS</b> (Marie-Josée Triboy + procuration)

#### **N°19 - Demande de subvention auprès du Département : Travaux aux écoles du 1<sup>er</sup> degré**

**Vu** la commission Affaires financières, administration générale et marchés publics qui s'est réunie le 30 mars 2016.

Le Conseil municipal est invité à solliciter le Département pour des travaux de peinture aux écoles Les Lutins et Haureuils.

Au titre des travaux aux écoles du 1<sup>er</sup> degré, cette aide est de 50 % du montant hors taxe des travaux plafonné à 22 000 € soit une aide de 11 000 € à multiplier par le coefficient de solidarité de 2016 fixé à 1,1 pour le Barp

Précisément, la dépense de travaux de peinture à l'école des Lutins et Haureuils inscrite au BP 2016 s'élève à 35 055 € TTC soit 29 212 € HT.

La commune sollicite donc une aide maximale d'un montant de :

50 % du plafond de 22 000 € x 1,1 (CDS) = **soit 12 100 €**, le financement complémentaire étant assuré par autofinancement.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		RECETTES	
HT	29 212	Autofinancement	22 955
TVA	5 843	Département	12 100
<b>TOTAL</b>	<b>35 055</b>	<b>TOTAL</b>	<b>35 055</b>

*Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :*

- **approuve** le principe de travaux de peinture sur les écoles les Lutins et Haureuils,
- **sollicite** auprès du Département une subvention au titre des travaux dans les écoles du 1<sup>er</sup> degré d'un montant de 12 100 €,
- **autorise** Madame le Maire à signer les documents afférents.

Nombre de voix : **23 POUR**

### **N°20 - Tarifs communaux appliqués au personnel communal**

**Vu** la Commission Affaires financières, administration générale et marchés publics réunie le 07 mars 2016,

**Vu** la demande faite par les délégués représentants du personnel lors du dernier comité technique,

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur les tarifs communaux à appliquer aux agents communaux, sachant que rien n'est prévu sur la délibération actuellement en vigueur n° 33 du 28 septembre 2015 « actualisation des tarifs ».

Il est proposé **d'appliquer aux agents communaux** qu'ils soient stagiaires, titulaires ou bénéficiaires d'un emploi aidé par l'état (emploi d'avenir – CAE) **les tarifs « barpais »** toutes les fois que ce tarif est prévu sur la délibération, même si l'agent en situation décrite ci-dessus réside hors commune, ou selon le cas, **le tarif appliqué en fonction du coefficient familial.**

*Après en avoir délibéré le conseil municipal à la majorité des membres présents et représentés approuve la présente délibération par :*

Nombre de voix : **19 POUR**  
Nombre de voix : **1 CONTRE** (Franck Kerlau)  
Nombre de voix : **3 ABSTENTIONS** (Thierry Lannelongue +  
procuration, Martine Rebiffé)

### **N°21 - Budget principal 2016 : Subventions associations**

Sur proposition de Madame le Maire, Monsieur Donnart, Madame Triboy + procuration, Monsieur Kerlau, Madame Pèlerin, membres gestionnaires d'associations concernées par cette délibération quittent la séance.

**Présents : 14**  
**Procuration : 4**  
**Votants : 18**



Vu la Commission Vie Associative qui s'est réunie le 18 février 2016,  
 Considérant qu'il est nécessaire de réitérer les critères d'attribution créés en 2015,

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter aux associations pour l'année 2016 les montants de subventions suivants :

Nom Association	Année 2015	Année 2016
ABCLD Country Line Dance	1 000 €	1 032 €
ABCLD pour le festival country	0 €	1 000 €
ACCA	0 €	785 €
ACRTS	326 €	346 €
AFL Outils	900 €	1 500 €
Anglais Plaisir	0 €	350 €
Aide et Action	0 €	280 €
Aïkido	488 €	604 €
Amicale Pongiste	732 €	476 €
Arts Plastiques	1 154 €	1 187 €
Boule d'Haureuils	1 000 €	1 000 €
Comité des Fêtes du Barp	1 660 €	1 180 €
Comité des Fêtes Haureuils	805 €	850 €
Danse Loisirs	900 €	900 €
Ecole de musique	13 333 €	12 538 €
Entre Nous	785 €	763 €
FCLB	3 500 €	2 487 €
FFM	135 €	270 €
GV -Club Sportif du Val de l'Eyre	2 800 €	3 000 €
Hand-Ball	3 277 €	3 345 €
Judo Club Le Barp	2 041 €	2 382 €
L'Eyre et la Chanson	0 €	500 €
Lez'Arts Eclectiques	500 €	1 000 €
Les Volants Barpais	1 200 €	2 002 €
Lou Pignot	306 €	414 €
Lutte Barpaïse	2 232 €	1 881 €
MUSICALEMENT ROCK	846 €	423 €
Parcours Vermeil	145 €	108 €
Pentathlon	536 €	722 €
Puce à l'Haureuils (1)	1 521 €	0 €
ROB	0 €	157 €
Souvenir Français	428 €	363 €
Tarot	200 €	100 €
Tennis	2 500 €	2 500 €
Trait d'Union Le Barp	560 €	280 €
UFAC	255 €	510 €
YOGA	100 €	100 €
<b>TOTAL</b>	<b>46 165 €</b>	<b>47 335 €</b>

(1) La puce à l'Haureuils n'a pas demandé de subvention

*Après en avoir délibéré le conseil municipal à la majorité des membres présents et représentés approuve la présente délibération par :*

Nombre de voix : 16 POUR  
 Nombre de voix : 0 CONTRE  
 Nombre de voix : 2 ABSTENTIONS (Thierry Lannelongue +  
 procuration)

**L'ordre du jour étant épuisé Mme Le Maire lève la séance à 19h17.**

